

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nevers, le Mercredi 13 septembre 2017

# CONCOURS TROPHÉES DE L'INNOVATION ET DE LA CRÉATION NUMÉRIQUE

**DU 1er SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2017**

Le Conseil départemental de la Nièvre organise un concours visant à récompenser les créations numériques nivernaises les plus originales, inventives et innovantes. Ce concours, au-delà de la promotion de l'innovation et création en territoire rural, permettra à la collectivité de repérer des porteurs de projets, des initiatives locales qui pourraient ensuite être associées à des démarches collectives portées ou accompagnées par le département.

### LES PRINCIPES DU CONCOURS :

Le concours est ouvert à toute **personne, association ou entreprise nivernaise**.

Il s'adresse à tous les passionnés d'électronique, de programmation informatique, de conception numérique, mais également aux créateurs, inventeurs, qui veulent faire connaître et partager le fruit de leur passion, aux collégiens, étudiants, entrepreneurs, artisans, commerçants, artistes qui veulent promouvoir leurs créations.

Les candidats pourront concourir dans une des deux catégories suivantes :

- **professionnel**

ou

- **amateur**

Les dossiers seront soumis au vote du jury constitué d'élus et d'experts numériques qui choisira 5 lauréats par catégorie (avec voix prépondérante du Président du jury).

Les créations (ou projets) peuvent être :

- « **immatérielles** » : créations multimédias (animations 3D, 4D, clips vidéos,...), développement d'applications, ... ;

- « **matérielles** » : fabrications numériques (création d'objets 3D, maquettes, capteurs, électronique, domotique, robotique, drones ...)

Les créations présentées pourront être le résultat **d'un travail individuel ou collectif**.

## **COMMENT PARTICIPER AU CONCOURS ?**

Les candidats devront s'inscrire et renvoyer leur dossier de candidature par mail à [trophees.numeriques@nievre.fr](mailto:trophees.numeriques@nievre.fr). comprenant :

- le descriptif du projet sur une page A4 recto-verso maximum au format pdf, précisant ses coordonnées : adresse mail, et numéro de téléphone,
- des photos et/ou vidéo du projet qui devront être transmises prioritairement par mail à l'adresse indiquée ci-dessus, les fichiers trop volumineux pourront être transmis par lien de téléchargement.

Pour pouvoir concourir, les candidats devront s'inscrire dans une des deux catégories :

- **professionnel** (disposer d'un N° de SIRET) en tant qu'entreprise ;
- **amateur**, dans le cadre d'une démarche associative, portée par une entité scolaire (groupes d'étudiants, de lycéens,...)

L'inscription devra être réalisée avant le 31 décembre 2017 sur le site web :

<http://trophees-innovationnumerique.nievre.fr>

## **PRIX ET REMISE DES PRIX :**

### **- LES PRIX -**

#### **Les prix qui récompenseront les professionnels sont les suivants :**

- 1er prix : un drone d'une valeur d'environ 1000 € (type Phantom 3 Professional + accessoires) ;
- 2e prix : une caméra 360° d'une valeur d'environ 700 € ;
- 3e prix : une imprimante 3D d'une valeur de 500 € (type BQ hephestos i3)

#### **Les prix qui récompenseront les amateurs sont les suivants :**

- 1er prix : une imprimante 3D d'une valeur d'environ 1000 € (+ consommables + accessoires) ;
- 2e prix : une imprimante 3D en kit d'une valeur de 700 € (type Dagoma + consommables + accessoires) ;
- 3e prix : un kit d'outils de rotation multi-usages d'une valeur d'environ 500 € (type kit Dremel + accessoires) ;

Enfin, **un prix spécial** du public récompensera également un des projets qui n'aura pas été retenu par le jury. Ce prix sera attribué à l'applaudimètre le soir de la remise des prix.

Prix spécial du public : kit Arduino (+ accessoires) d'une valeur de 500€.

### **- REMISE DES PRIX -**

Les participants au concours seront invités à **La soirée des trophées"** qui se déroulera **le vendredi 9 février 2018 à Chatillon en Bazois.**

Au cours de cette soirée de l'innovation et de la création numérique les lauréats se verront remettre les prix cités ci-dessus.

Tous les autres participants recevront un cadeau lié au numérique.

Cet événement sera également l'occasion de présenter des projets nivernais innovants repérés dans le cadre de « cultivons les passions » (<https://www.facebook.com/cultivonslespassions/>), action menée par le syndicat mixte Nièvre Numérique.

Pour tout besoin d'information : **[trophees.numeriques@nievre.fr](mailto:trophees.numeriques@nievre.fr)**

Pour suivre l'actualité numérique de la Nièvre :

**<https://www.facebook.com/lanievrenumerique.fr/>**

#### **Contacts**

---

**Nicolas ABBE** : Chargé des Relations publiques - presse / 03 86 60 58 50 / [nicolas.abbe@nievre.fr](mailto:nicolas.abbe@nievre.fr)

**Séverine BOURREE** : Chargée de communication / 03 86 60 67 12 / [severine.bourree@nievre.fr](mailto:severine.bourree@nievre.fr)